

CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL
SEANCE DU 07 OCTOBRE 2015
A 18 H 45

Nombre de conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoir : 0
Absents ou Excusés : 6

L'an deux mille quinze

Le sept octobre,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 01 octobre 2015

Mme DELRIEU-GILLET a été désigné comme secrétaire de séance.

Le Conseil municipal de la séance du 30 septembre 2015 est voté à l'unanimité.

Présents : M. COURREGELONGUE, Mme DELRIEU-GILLET, MM. PAULAY, PIRA, LEBEDINSKY, GILLE LATASTE, Mmes SCAFFINI, ZOÏA, RATINAUD, VAYSSIERE, VALENTI, POLETTTO

Pouvoirs : néant

Absents ou Excusés : Mmes MARTINETTI-BRICE, PINASSEAU, VALENTIN, MM. MENIER, JUIN, TREZEGUET

Le compte rendu du 30 septembre 2015 est voté à l'unanimité.

1. Prêt FCTVA

Monsieur PIRA, Adjoint délégué aux finances, expose la nécessité de décaler l'échéance du prêt FCTVA qui arrive à terme le 15/10/2015.

Il expose la proposition de la Caisse d'épargne. Le Taux d'intérêts est de 1,64 %.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2. Mise en place d'une ligne de Trésorerie.

Monsieur PIRA, Adjoint délégué aux finances expose qu'une ligne de trésorerie de 100000 € arrive à terme. Il explique que pour éviter une rupture de trésorerie, il serait nécessaire d'ouvrir une nouvelle ligne pour une année. Trois banques ont été sollicitées : La Poste, Le Crédit Agricole et La Caisse d'Epargne.

Le Crédit Agricole a fait la meilleure offre :

- Montant de la ligne 100000 €

- Taux Euribor + 0.80% de marge bancaire auquel s'ajoutent les frais de mise en place (100€).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le maire à signer le contrat.

La séance est levée à 19 h 10